



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Troisième session, 61^e législature

FEUILLETON ET AVIS – Jour de séance 3
le jeudi 22 octobre 2026

AFFAIRES COURANTES

Prière
Présentation d'invités
Déclarations de condoléances et de félicitations
Déclarations de députés
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Présentation des pétitions
Réponses aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Avis d'affaires émanant de l'opposition
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Votes par appel nominal différés
Affaires du jour

AFFAIRES DU JOUR

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.

Débat ajourné par M^{me} M. Johnson.

Reprise du débat le jeudi 22 octobre 2026.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée

- 2, *Loi modifiant la Loi sur le recouvrement des dommages-intérêts et des coûts des soins de santé imputables aux opioïdes*. L'hon. M. Dornan.
- 3, *Loi concernant le défenseur des enfants, des jeunes, des aînés et de la santé mentale*. L'hon. M. McKee, c.r.

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Motions réglées

Motion 1 — L'hon. M^{me} Holt. Adoption de la motion le 21 octobre 2026.

AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 2 — M. Savoie, appuyé par M. Hogan, proposera, le jeudi 29 octobre 2026, la résolution suivante :

attendu que les frais de quittance hypothécaire facturés par les prêteurs peuvent s'élever à 400 \$;

attendu que, pendant la période d'amortissement de leur prêt hypothécaire, les gens du Nouveau-Brunswick peuvent à maintes reprises devoir payer de tels frais, lorsqu'ils changent de prêteurs ou qu'ils remboursent la totalité de leur prêt ;

attendu que les prêteurs n'ont pas le droit de maintenir un privilège sur un bien lorsque toutes les dettes garanties par ce bien ont été remboursées ou transférées à un nouveau prêteur ;

attendu que fournir un document de quittance hypothécaire constitue pour les prêteurs une tâche administrative simple comparable à celle de fournir un reçu et ne justifie pas la facturation de frais administratifs élevés ;

attendu que la Colombie-Britannique et le Manitoba ont plafonné la somme que peuvent facturer les prêteurs pour la production d'un document de quittance ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à éliminer les frais de quittance hypothécaire facturés par les prêteurs.

Motion 3 — M^{me} Scott-Wallace, appuyée par M. Ames, proposera, le jeudi 29 octobre 2026, la résolution suivante :

attendu que, dans le passé, ont été accordés au Canada pour aider les familles plusieurs types de crédits qui visaient à favoriser une vie active, dont le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, un crédit de 500 \$ accordé en soutien aux familles pour les inciter à faire d'un mode de vie actif une priorité ;

attendu que le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants a été aboli en 2017 par les Libéraux fédéraux ;

attendu que, en Saskatchewan, la prestation pour les familles actives donne de bons résultats pour les familles admissibles dont les enfants prennent part à des activités sportives, culturelles et récréatives ;

attendu que, en raison du coût élevé de la vie, bon nombre de familles n'ont pas les moyens d'inscrire leurs enfants à des activités bénéfiques pour leur santé ;

attendu que, selon les données les plus récentes de Statistique Canada, 70 % des gens du Nouveau-Brunswick ont un excès de poids ou sont obèses ;

attendu que la Société médicale du Nouveau-Brunswick, la Fondation des maladies du cœur du Nouveau-Brunswick et Diabète Canada ont qualifié d'épidémie la prévalence de l'obésité au Nouveau-Brunswick et ont dans le passé demandé au ministère de la Santé d'élaborer une stratégie relative à l'obésité ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à mettre sur pied la prestation du Nouveau-Brunswick pour les familles actives afin de fournir aux familles du Nouveau-Brunswick dont le revenu est inférieur à 80 000 \$ par année une prestation de 200 \$ par enfant pour les aider à couvrir les frais d'inscription à des activités sportives, culturelles et récréatives.

Motion 4 — M^{me} Bockus, appuyée par M^{me} M. Wilson, proposera, le jeudi 29 octobre 2026, la résolution suivante :

attendu que, au Canada, on prévoit un nombre insuffisant d'optométristes pour traiter les 5,5 millions de personnes atteintes d'une affection oculaire ;

attendu qu'environ la moitié des optométristes du Canada sont formés aux États-Unis, ce qui leur coûte très cher, en raison du nombre insuffisant de places dans les deux programmes d'optométrie au Canada ;

attendu que la University of Waterloo offre actuellement le seul programme d'optométrie en anglais au Canada, qu'elle dispose du modèle à suivre pour l'établissement d'un programme d'optométrie au Canada atlantique et qu'elle requiert un engagement financier pour procéder à l'élaboration du programme ;

attendu que l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, et la University of Waterloo ont déjà signé un protocole d'entente qui témoigne de leur volonté de collaborer pour créer la toute première école d'optométrie du Canada atlantique ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à répondre à l'appel de l'Association des optométristes du Nouveau-Brunswick et à soutenir l'élaboration d'une école satellite d'optométrie à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, en partenariat avec la University of Waterloo

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à fournir un appui à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, et à encourager l'université à investir les fonds initiaux nécessaires pour amorcer l'élaboration du programme.

Shayne Davies,
greffier de l'Assemblée législative